

## Mobiliser les expertises, outils et réseaux nécessaires pour accueillir, accompagner/former ou orienter les publics en situation de handicap.



Ce mode opératoire décrit les modalités d'accompagnement des personnes en situation de handicap, dans le cadre de l'offre de formation de la Chambre d'agriculture Alsace (loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées).

### ✓ **Bénéficiaires en situation de handicap**

La Chambre d'agriculture Alsace met en place des mesures spécifiques pour l'accueil de personnes en situation de handicap sous la supervision du *référént handicap*, *Nathalie Schueller* ([nathalie.schueller@alsace.chambagri.fr](mailto:nathalie.schueller@alsace.chambagri.fr)) pour le site de Sainte Croix en Plaine et *Isabelle Leitz* ([isabelle.leitz@alsace.chambagri.fr](mailto:isabelle.leitz@alsace.chambagri.fr)) pour le site de Schiltigheim.

*Lors de l'inscription d'un stagiaire, celui indique s'il présente une situation de handicap nécessitant un aménagement spécifique. Au vu des retours, la Chambre d'agriculture Alsace adaptera la formation (changement de salle par exemple) et mettra en place les mesures d'accessibilité.*

*Les différents intervenants se conformeront à toutes les consignes relatives à l'accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap et seront informés de la présence de stagiaires présentant une situation de handicap ainsi que sa nature.*

*Pour les formations se déroulant dans les locaux de la Chambre d'agriculture situés à Sainte Croix en Plaine et de Schiltigheim, les aménagements suivants sont en place :*

- Places de stationnement réservées
- Sonnette à l'entrée de la Maison de l'Agriculture et sur le site de Sainte Croix en Plaine pour demander l'accompagnement par l'hôtesse d'accueil
- Ensemble des salles de formation accessibles (soit de plain-pied, soit par les ascenseurs)
- Mise en place de plots d'éveil à la vigilance devant les marches
- Accès aux toilettes PMR

En complément, la Chambre d'agriculture Alsace tient également à jour une liste des partenaires du territoire à même d'intervenir sur l'accessibilité aux formations pour les personnes en situation de handicap.

Le référént handicap a été intégré à l'organigramme et les missions suivantes ont été ajoutées sur sa fiche de poste :

Le Référént handicap :

- ✓ S'assure de l'accessibilité des prestations proposées aux personnes handicapées
- ✓ Tient à jour la liste des contacts nécessaires pour accueillir, former ou orienter les publics en situation de handicap

A pris connaissance du guide du gouvernement [..\Pictogrammes handicap\guide Bien accueillir les personnes handicapees cle03ec29.pdf](#)

## **Sur le volet individuel :**

Le service « Ressource handicap formation » permet aux personnes handicapées de se former plus facilement, dans des conditions qui prennent mieux en compte leur handicap : <https://www.youtube.com/watch?v=FLXwu5gG-M0>. Il donne également accès à des ressources d'information pour l'organisme de formation. Les acteurs en jeu : Personne handicapée/Organisme de formation/Pôle emploi (si demandeur d'emploi), et spécialistes (visuel, auditif, cognitif).

## **Mode opératoire :**

1. Identifier, à l'aide du formulaire d'inscription, avec une case à cocher à la question 'Avez-vous besoin un aménagement particulier au niveau de la formation ?'
2. Identifier un risque d'écart entre les possibilités de la personne (au regard de son handicap) et les exigences de la formation (au regard des conditions de mise en œuvre) pouvant créer des difficultés pendant le temps de la formation et conduire à un abandon ou un échec.
3. Déterminer qu'il existe un besoin d'un appui pour organiser une réflexion croisée sur la situation.
4. Recueillir l'accord de la personne et son adhésion à la démarche.
5. Mobiliser le prestataire expert du handicap (visuel, auditif, moteur, mental, psychique et des troubles cognitifs) en amont, voire au moment de l'intégration en formation du stagiaire. Il apporte son expertise sur les potentialités et le degré d'autonomie de la personne handicapée ainsi que sur les modes et techniques de compensation à mettre en place et à développer. <https://www.agefiph.fr/sites/default/files/medias/fichiers/2020-02/Flyer%20RHF%20Vdef.pdf>

## **Sur la professionnalisation des acteurs et le volet collectif (OF) :**

- Se former sur le thème du handicap dans le cadre du SPRO en partenariat avec la Région Grand Est. <https://www.grandest.fr/pro-acteurs-dates/>
- Des rencontres virtuelles régulières sur des sujets d'actualité. Pour plus d'informations : <https://www.agefiph.fr> -

## **Contacts en Grand Est**

**/ formation** : Benjamin Laloum 03.26.50.66.12 ou 06.49.07.96.10 [b-laloum@agefiph.asso.fr](mailto:b-laloum@agefiph.asso.fr)

**/ transversal** : <https://www.agefiph.fr/grand-est> - [grand-est@agefiph.asso.fr](mailto:grand-est@agefiph.asso.fr)

<https://travail-emploi.gouv.fr/ministere/service-public-de-l-emploi/article/cap-emploi>

## **Contacts Alsace :**

**CEP CICAT Eckbolsheim :**



Centre de ressources, d'information et de conseil en aides techniques et accessibilité

- Espace de sensibilisation à la réadaptation et à l'insertion de la personne handicapée
- Espace organisme de formation à la prévention des risques liés aux activités en milieu professionnel - à l'accessibilité bâtiment (ERP, habitat...).
- Espace pro : ergothérapeutes, ergonomes, médecins de réadaptation, techniciens, ingénieurs en accessibilité et partenaires de la distribution : Ecoute, conseil et renseignement sur le choix d'un matériel adapté aux besoins et environnement
- Espace de démonstration et vente matériel adapté

<https://www.cep-cicat.com/>

**ADAPEI papillons blancs Alsace** à Lingolsheim



- Offre une expertise complète sur tous les métiers de la prise en charge et l'accompagnement des personnes handicapées
- Objectif : développer des réponses personnalisées et accompagnées s'inscrivant dans un parcours de vie.

Contact : rhf.67-68@adapeipapillonsblancs.alsace ; 03.88.77.54.57 - 6 Place Galilée, 67380 Lingolsheim

Structure contact pour le service « Ressource handicap formation ».

**Centre CAMUS (Mulhouse) :**



- Objectif : accompagner les projets de personnes en réadaptation
- Centre de réadaptation (physique, médicale)
- Centre de formation et de conseil : actions de préparation à l'insertion professionnelle et à l'emploi, ateliers de pédagogie personnalisée, formations pré-qualifiantes et qualifiantes)

<https://www.arfp.asso.fr/fr/>

**Centre Clémenceau (INST Réadaptation Clémenceau) Strasbourg**



Centre de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) autour de 3 axes : la rééducation, la réadaptation et la réinsertion. Cet établissement sanitaire a pour objectif le retour à l'autonomie du patient pour un retour à domicile

45 Boulevard Clemenceau, 67000 Strasbourg - 03 88 21 15 15

**Cap Emploi :**



Organisme de Placement Spécifique (OPS) – A une mission de service public dans le champ de l'insertion professionnelle des personnes handicapées en milieu ordinaire : Sécuriser les parcours professionnels afin de faciliter l'accès à l'emploi, prévenir les ruptures, gérer les transitions professionnelles et garantir le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap

9 Rue du Verdon bâtiment B - 2e étage, 67100 Strasbourg - 03 89 41 88 12

<https://capemploi68-67.com/fr/15585121545250-pole-handicap-presentation.html>